



### PORTAIL FISCAL

Votre Espace particulier sur le site des Impôts s'appelle désormais Espace Finances publiques. Ce nouveau nom s'accompagne d'une évolution de votre espace sécurisé en ligne. Vous pourrez bientôt y faire de nouvelles démarches, comme la déclaration des dons manuels et familiaux (*voir Et aussi*).

**1291 €**

C'est le montant mensuel des dépenses nécessaires pour vivre chez soi dans de bonnes conditions après 65 ans\*.

Source : Baromètre  
Retraite.com/Silver  
Alliance 2025.

